

Questions écrites d'Énergie en Actions pour l'Assemblée Générale EDF 19 mai 2015

A Monsieur le Président du Conseil d'Administration d'EDF :

Evolution tarifs de vente et CSPE : Énergie en actions s'est félicitée des propos que vous avez tenus à différentes occasions (qui rejoignent des préoccupations plusieurs fois exprimées par l'association, notamment dans des questions écrites à des précédentes AG, ou dans un courrier adressé en novembre 2014 au Ministre de l'Économie), sur les sujets suivants :

- tarifs : "retards préoccupants sur les trajectoires réelles des tarifs par rapport aux trajectoires qui avaient pourtant été convenues avec l'État",
- CSPE : "un financement du développement des énergies renouvelables en France qui ne peut plus peser sur les seuls consommateurs d'électricité, l'électricité étant une énergie déjà très décarbonée en France".

Pourriez-vous nous préciser si des avancées sont envisagées prochainement sur l'un ou l'autre de ces 2 dossiers ?

Compétitivité nucléaire : En Europe continentale, le contexte économique se caractérise par : une faible croissance, le développement de politiques d'économies d'énergie, une baisse sensible du prix des combustibles fossiles et du prix de l'électricité sur le marché libre.

Dans ce contexte, qui augmente encore la surcapacité des systèmes de production d'électricité liée au fort développement des énergies renouvelables, la compétitivité du nucléaire historique après le "grand carénage" est-elle assurée ?

Plus précisément, en envisageant différentes hypothèses de coût de ce "grand carénage" et de prolongation de la durée d'exploitation, le coût de production des centrales nucléaires françaises restera-t-il sensiblement inférieur à celui des autres centrales thermiques européennes ?

Frais de financement : Selon les comptes consolidés publiés, le coût de l'endettement financier brut a atteint 2 243M€ en 2014 contre 2 262M€ en 2013 (retraité), avec un coupon moyen de 3,3% à fin 2014. Si on y ajoute les rémunérations versées aux porteurs de titres subordonnés à durée indéterminée de 388M€ en 2014 (contre 103M€ en 2013, et avec un montant qui devrait atteindre environ 500M€/an pour un montant total de titres de 10 095M€, soit une rémunération moyenne de près de 5%), le total de ces frais pour le groupe EDF a atteint 2 631M€ en 2014 (+266M€/2013).

Dans le contexte actuel de taux d'intérêts très faibles (où par exemple une entreprise de notre secteur a placé, en mars 2015, des émissions obligataires pour une maturité moyenne de 10 ans avec un coupon moyen de 0,75%), quelles sont les actions engagées, ou en cours, par l'entreprise, pour réduire ces frais de financement ?

Association Énergie en Actions, Immeuble EDF - Carré Vert, 45 Rue Kléber, 92300 LEVALLOIS-PERRET
contact.energieenactions@gmail.com <http://www.energie-en-actions-edf.fr>

Association créée en 2006, suite à l'ouverture du capital d'EDF, Énergie en actions est la plus importante association d'actionnaires salariés du groupe EDF. Elle a pour objet de défendre les intérêts du Groupe et de ses actionnaires, salariés et anciens salariés, en toute indépendance. Défendre les actionnaires salariés, c'est défendre la valeur de l'action EDF à travers une stratégie de développement durable du groupe EDF créatrice de valeur dans la durée, et promouvoir la distribution d'un dividende conforme aux normes du marché. Énergie en actions souhaite que l'actionnariat salarié se développe à EDF et qu'il devienne un élément moteur dans l'association des salariés et anciens salariés à la performance de l'entreprise. L'association veut rassembler tous ceux et celles qui partagent ces positions.